

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

LES DONS ISF DÉPASSENT 250 MILLIONS D'EUROS

Une étude de l'association Recherches et solidarités révèle que le montant des dons ISF a atteint la somme record de 254 millions d'euros en 2016. Cette manne, qui profite aux grandes fondations, pourrait toutefois diminuer à l'avenir avec la réforme de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF), promise par le nouveau président de la République.

La première étude de l'association Recherches et solidarités, publiée en 2016, avait établi que les dons effectués en 2015 dans le cadre de l'ISF atteignaient 220 millions d'euros. Ce chiffre, basé sur des documents de Bercy, avait créé un petit choc dans le monde associatif en montrant que les estimations qui circulaient jusqu'alors étaient largement sous-estimées.

En prolongeant la courbe de progression des dernières années, Recherches et solidarités tablait pour 2016 sur un montant de dons ISF de 250 millions. La prévision se vérifie. La seconde édition de l'étude, que La Croix dévoile en avant-première, établit que le total des dons déduits de l'ISF a culminé l'année dernière à près de 254 millions d'euros (253,8 très exactement). Ce montant record résulte avant tout de l'augmentation du nombre de donateurs. En effet, souligne Recherches et solidarités, la « densité des donateurs » poursuit son ascension. En 2010, un peu moins de 7 % des assujettis à l'ISF déclaraient un don permettant d'alléger leur imposition sur la fortune. Six ans plus tard, le taux a plus que doublé. En 2016, ce sont ainsi 50 000 contribuables (sur un total d'environ 350 000 foyers assujettis à l'ISF) qui ont utilisé ce mécanisme offrant une réduction d'impôt égale à 75 % des sommes données à une fondation.

La croissance des donateurs s'avère ainsi bien supérieure à celle du nombre de foyers redevables de l'ISF. « Cette progression est le résultat à la fois de la prise de conscience de l'utilité du don par les contribuables concernés, mais aussi du travail des associations, qui identifient de mieux en mieux ces grands donateurs potentiels et ont développé des arguments spécifiques pour les convaincre », analyse Jacques Malet, président de Recherches et solidarités.

Ce vivier de donateurs ISF s'avère d'autant plus important pour le monde associatif que le montant moyen de leurs dons, après avoir fait le yoyo entre 2010 et 2012, reste solidement arrimé autour de 5 000 €. Parmi les assujettis, certains se montrent même beaucoup plus généreux. Si la moitié des chèques est inférieure à 1 000 €, un dixième des dons dépasse 10 000 €. Ces très gros chèques pèsent à eux seuls plus de la moitié des 254 millions collectés en 2015.[...]

Cette place croissante nourrit aujourd'hui une inquiétude grandissante, le vainqueur de la présidentielle ayant promis une réforme de l'impôt sur le patrimoine. Emmanuel Macron a en effet annoncé un allègement de l'ISF qui ne taxera plus que l'immobilier. En réduisant le nombre d'assujettis et en diminuant la facture de ceux qui le resteront, ce changement a toutes les chances de contrarier la progression des dons ISF. « À l'évidence, le risque de voir disparaître des donateurs existe. Cela peut avoir un effet très déstabilisant pour les grands collecteurs de dons ISF », met en garde Jacques Malet. [...] À l'inverse, d'autres acteurs associatifs espèrent que le choc restera limité, l'habitude du don étant désormais mieux ancrée parmi les foyers les plus aisés. [...]

Article écrit par Mathieu Castagnet, La Croix, 09/05/2017

<http://www.la-croix.com/Economie/France/dons-ISF-depassent-250-millions-deuros-2017-05-09-1200845806>

❖ Lisez le document ci-dessus, puis répondez aux questions suivantes :

1. Que révèle l'étude menée par l'association Recherches et solidarités ?

2. Les dons effectués dans le cadre de l'ISF ont baissé entre 2015 et 2016. VRAI FAUX

Justification : _____

3. À quoi est dû le montant des dons de 2016 ?

4. Que permet un don à une personne assujettie à l'Impôt sur la Fortune ?

5. Il y a plus de donateurs car il y a plus de personnes assujetties à l'ISF.

VRAI

FAUX

Justification :

6. Quelle est l'action des associations pour générer des dons de ce public spécifique ?

7. Quel est le montant moyen des dons ?

8. Face à la réforme proposée par le nouveau Président de la République, quelles sont les réactions ?

PRODUCTION ORALE

❖ **EXPRESSION D'UN POINT DE VUE** : Vous dégagéz le thème soulevé par le document et vous présentez votre opinion sous la forme d'un exposé personnel de trois minutes environ. L'examineur pourra poser des questions.

L'association « Solidarités nouvelles face au chômage » cherche des bénévoles à Draguignan

L'association Solidarité Nouvelles face au Chômage s'appuie sur des retraités ou des actifs qui mettent leurs carnets d'adresses et leurs expériences professionnelles à disposition des demandeurs d'emplois. Les bonnes volontés sont les bienvenues !

Créée il y a trois ans, l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) regroupe des bénévoles, retraités ou pas, qui bénéficient d'une solide expérience et d'un large carnet d'adresse. Leur but : accompagner des personnes sans emploi. Il n'y a pas de condition d'âge, de qualification ou de durée de chômage. Il n'est pas non plus question de se substituer à Pôle Emploi.

Deux à trois fois par mois, les bénévoles, qui travaillent systématiquement par deux, rencontrent le demandeur d'emploi, l'aident à orienter ses recherches et à préparer les entretiens. Un suivi gratuit, grâce auquel quinze chômeurs ont trouvé du travail.

L'association dracénoise cherche des bénévoles pour aider les demandeurs d'emploi à reprendre confiance et à définir un projet professionnel.

Catherine Lioult, France 3, 12/05/2017

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/var/draguignan/association-solidarites-nouvelles-face-au-chomage-cherche-benevoles-draguignan-1252193.html>